



Refus d'un recommande par l'employeur

Par **nini**, le **02/09/2011** à **12:20**

Bonjour,
voila suite a un licenciement pour inaptitude j'ai reçu ma lettre ou était marqué dessus les papiers sont a votre disposition la j'ai appelé mon employeur pour lui demander la date et je me suis fait insulté il m'a dit qu'il me les enverrait

donc je lui ai fait un recommandé lui demandant de me les envoyer par la poste et il a refusé mon recommandé ne sachant pas ce qui est inscrit dedans
je sais que ces papiers sont querables mais a-t-il le droit de refuser ce recommandé et donc il n'y a plus qu'une solution me déplacer

Par **pat76**, le **03/09/2011** à **15:03**

Bonjour

Vous vous déplacez pour récupérer les documents qui vous reviennent, mais faites-vous accompagner par une personne qui ne soit pas de votre famille. Elle pourra témoigner si il y a un litige avec l'employeur.

Si la lettre recommandée vous revient, ne l'ouvrez pas car elle n'aurait plus aucune valeur juridique devant une instance de jugement.